



BOIS-DES-FILION

A V I S P U B L I C

Dérogation mineure

PRENEZ AVIS qu'à une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Bois-des-Filion qui aura lieu le 11 septembre 2017, à 19 h 30, la demande de dérogation mineure suivante sera considérée :

Demande	Adresse	Zone	Lot	Objet
2017-DM-034	298, rue Lalande	13-H	1 954 880	Permettre de conserver l'implantation du bâtiment principal (garage attaché) à une distance 6,67 mètres de la ligne avant au lieu de 7 mètres tel qu'exigé par l'article 2.2 du règlement de zonage numéro 6200

Tout intéressé pourra s'exprimer et commenter cette demande lors de la séance ordinaire du 11 septembre 2017, à 19 h 30, à la salle des délibérations du conseil municipal, sise au 485, boulevard Adolphe-Chapleau.

Fait à Bois-des-Filion, Québec, ce 24 août 2017.

Charles-Hervé Aka, LL.M
Greffier